

Argences, le 16 septembre 2019

La Principale

à

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves

Objet : Elections au conseil d'administration du collège

Collège Jean Castel
2, Place des tilleuls
14370 Argences

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'élection des six représentants titulaires et des six suppléants de parents d'élèves aura lieu le :

vendredi 11 octobre 2019

Mme D'HULSTER
Principale

Téléphone :
02.31.23.61.39

Télécopie :
02.31.23.43.45

Mèl :
ce.0140072C@ac-caen.fr

Il s'agit de désigner des représentants de parents qui dans le cadre du conseil d'administration donneront des avis, feront des suggestions, des propositions sur le fonctionnement du collège et sur toutes les questions pédagogiques, matérielles et financières qui intéressent la vie de la communauté scolaire.

Les représentants sont élus au scrutin de liste. Peuvent déposer des listes de candidats :

- les fédérations ou unions d'associations de parents d'élèves ;
- des associations déclarées ou non de parents d'élèves ;
- des parents d'élèves n'appartenant pas à une association de parents d'élèves.

Les listes peuvent ne pas être complètes mais doivent comporter au moins deux noms. Les listes et déclarations de candidatures doivent parvenir au chef d'établissement 10 jours francs avant le jour du scrutin, soit au plus tard le lundi 30 septembre 2019 minuit.

Etant certain de l'intérêt que vous portez à la représentation des parents d'élèves au sein des instances de l'établissement, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.



La Principale

D. D'HULSTER

